



Numéro du bénévole :

## IDENTIFICATION DU BÉNÉVOLE

Nom		Prénom			Sexe F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	
Numéro	Nom de la rue	App.	Ville	Province	Code postal	
Téléphone (résidence)		Téléphone (cellulaire)		Téléphone (bureau)	Poste	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
Courriel		Numéro du permis de conduire (numéro de dossier à 13 chiffres)			Expiration (AAAA/MM/JJ)	
Groupe ou entreprise qui organise votre soirée à l'Opération Nez rouge, s'il y a lieu.					Conduite manuelle Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Nom de votre compagnie d'assurances (obligatoire pour l'escorte motorisée)		Numéro de la police d'assurance		Expiration (AAAA/MM/JJ)		

## RÔLE(S) DÉSIRÉ(S)

Escorte motorisée  Chauffeur  Partenaire  Autre (précisez):

## AUTODÉCLARATION - DÉCLARATIONS D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

\*Il est important de signaler toutes infractions, accusations ou ordonnances, sans tenir compte de leur ancienneté.

### INFRACTIONS CRIMINELLES

- Je n'ai pas été déclaré.e coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger ou, si j'ai été déclaré coupable d'une telle infraction, j'en ai obtenu le pardon.  
 J'ai été déclaré coupable au Canada ou à l'étranger, pour une infraction ou des infractions criminelles.

### ACCUSATIONS PENDANTES

- Je ne fais pas l'objet d'une accusation pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.  
 Je fais l'objet d'une ou de plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour une infraction ou des infractions criminelles.

### ORDONNANCES JUDICIAIRES

- Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.  
 Je fais l'objet d'une ou de plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger.

Si vous avez répondu positivement à l'une des affirmations de l'autodéclaration, veuillez fournir les détails dans l'espace prévu ci-dessous.

### NATURE DE L'INFRACTION / ACCUSATION / ORDONNANCE

### DATE

### LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

NATURE DE L'INFRACTION / ACCUSATION / ORDONNANCE	DATE	LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

J'autorise l'Opération Nez rouge (ONR) et tout corps de police ayant juridiction au Québec à vérifier mes antécédents judiciaires dans le but d'appliquer les critères de sélection élaborés par l'ONR qui sont reproduits au verso de ce formulaire. Toutefois, seuls les antécédents qui, de l'avis de l'ONR, sont incompatibles avec l'affectation seront considérés. Si mon affectation nécessite la conduite d'un véhicule routier, j'autorise l'ONR ou tout corps de police à vérifier la validité de mon permis de conduire au fichier de la Société de l'assurance automobile du Québec. Je consens également à ce que le corps de police ayant fait les vérifications transmette les résultats à l'ONR. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la candidature. De plus, entre le moment où je transmets ce formulaire et ma participation à titre de bénévole, je m'engage à informer l'ONR de toute nouvelle accusation relative à une infraction ou à un acte criminel portés contre moi, de même que toute déclaration de culpabilité relative à une telle infraction ou à un tel acte. Conformément à la loi, l'ONR ou son représentant s'engage à traiter confidentiellement tous les renseignements et données obtenus des client.e.s et des bénévoles de l'organisme. Toute formule de déclaration sera considérée comme incomplète et sera retournée à l'expéditeur si elle n'est pas signée ou si des questions n'ont pas été répondues.

**Je m'engage également à respecter les devoirs du bénévole dont j'ai pris connaissance au verso de ce formulaire. Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets.**

N.B. Ce formulaire d'inscription est valide pour la campagne 2023. L'Opération Nez rouge se réserve le droit de révoquer la candidature en tout temps.

- Je ne désire pas que l'Opération Nez rouge me contacte pour la campagne 2024.  
 Je ne désire pas recevoir de communications de la part de l'Opération Nez rouge pour la campagne en cours.

## DATE

## SIGNATURE (obligatoire) X

### novembre/décembre

D	L	M	M	J	V	S
				24	25	
				1	2	
				8	9	
			14	15	16	
			21	22	23	
			28	29	30	
31						

**Veillez vous inscrire le plus tôt possible.  
Vous serez appelé avant votre participation.**

**Veillez retourner ce formulaire le plus tôt possible :**

**Opération Nez rouge Alma**

175, rue St-Joseph  
Alma (Québec)  
G8B 3E7  
alma@operationnezrouge.com

### ZONE RÉSERVÉE À L'OPÉRATION NEZ ROUGE LOCALE

### À NE PAS OUBLIER!

IDENTITÉ VALIDÉE PAR (NOM) :

NOTE :

DATE :

RÉSULTAT FINAL :

- Accepté   
Refusé

Lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge, n'oubliez pas d'apporter les éléments suivants :

- votre formulaire d'inscription imprimé et signé (lors de votre première présence);
- deux pièces d'identité, dont une émise par le gouvernement et comprenant nom, date de naissance, signature et photo (carte d'assurance maladie, passeport, permis de conduire, etc.);
- votre permis de conduire valide (pour les escortes motorisées et chauffeurs);
- votre preuve d'assurance automobile (pour les escortes motorisées).

# INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

## Critères de sélection de l'Opération Nez rouge

### INFRACTIONS ENTRAÎNANT UNE ACCEPTATION LIMITÉE

**Vol, fraude :** vol simple, fraude (acceptation comme escorte motorisée pendant la sanction)

**Conduite automobile :** délit de fuite simple, conduite dangereuse simple, refus d'obtempérer, conduite avec les facultés affaiblies (acceptation comme partenaire pendant la révocation), contraventions impayées (obligation de les payer avant la participation)

### INFRACTIONS INCOMPATIBLES SI ELLES ONT ÉTÉ COMMISES IL Y A MOINS DE CINQ ANS

**Sexe :** prostitution (sollicitation)

**Violence :** voies de fait simple, intrusion de nuit, menaces, intimidation, harcèlement, appels indécents, méfait, incendie criminel causant des dommages matériels, armes à feu (possession, omission)

**Vol, fraude :** vol simple, fraude (acceptation comme escorte motorisée pendant la sanction)

### INFRACTIONS INCOMPATIBLES EN TOUT TEMPS

**Sexe :** agression sexuelle ou armée, actes indécents, proxénétisme, pornographie infantile, leurre d'enfants, maison de débauche, viol

**Violence :** enlèvement, tentative de meurtre, homicide, voies de fait graves, séquestration, extorsion, incendie criminel avec danger pour la vie humaine, armes à feu (usage non autorisé, trafic)

**Vol, fraude :** vol par effraction, vol qualifié, corruption

**Conduite automobile :** infraction causant la mort ou des lésions corporelles

**Drogue et stupéfiants :** trafic, importation, culture

**Divers :** mandat d'arrêt

## LES DEVOIRS DU BÉNÉVOLE

Je m'engage à :

- Prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité de mon équipe ainsi que celle des clients de l'Opération Nez rouge en respectant, entre autres, le Code de la sécurité routière (limites de vitesse, port de la ceinture, signalisation routière, stationnement, etc.). L'Opération Nez rouge n'est pas responsable des contraventions obtenues dans le cadre de mes fonctions comme bénévole;
- Observer le code d'éthique de l'Opération Nez rouge :
  - Sobriété : Ne pas consommer d'alcool ni de cannabis la journée de ma participation à titre de bénévole de l'Opération Nez rouge;
  - Service confidentiel : Tous les renseignements concernant les clients et les bénévoles de l'Opération Nez rouge qui sont portés à ma connaissance seront traités confidentiellement. De plus, ils ne seront pas utilisés à d'autres fins que pour le mandat qui m'a été confié. Même entre collègues bénévoles, je m'abstiendrai de divulguer des détails pouvant permettre l'identification d'un client ou d'un bénévole;
  - Politesse : Patience et courtoisie envers les clients en toute circonstance;
  - Gratuité : Le service offert par l'Opération Nez rouge est tout à fait gratuit. Je ne peux solliciter de dons, mais je peux informer le client de la possibilité. Toutefois, si celui-ci fait un don, je le remercie sincèrement;
  - Fatigue : Les bénévoles de l'Opération Nez rouge sont souvent exposés à la fatigue. Il ne faut pas sous-estimer les effets de la fatigue pendant la nuit puisque nous dormons habituellement entre 2h et 6h. Par conséquent, je ne surestimerai pas mes capacités et je ferai, si nécessaire, une sieste avant de me présenter à la centrale à titre de bénévole de l'Opération Nez rouge;
  - Respect entre bénévoles : Tous les bénévoles de l'Opération Nez rouge, qu'ils travaillent à la centrale ou sur la route, méritent tout mon respect et toute ma considération;
- Remettre à l'Opération Nez rouge la totalité des sommes d'argent reçues (dons, pourboires, cadeaux, etc.).
- Posséder une assurance pour les dommages de mon véhicule (chapitre B de la FPQ no 1) et ce, si mon rôle requiert l'utilisation de mon véhicule.

**Si je ne respecte pas mon engagement, l'Opération Nez rouge se réserve le droit de mettre un terme à ma participation bénévole pour la campagne en cours et les suivantes. La décision de l'Opération Nez rouge est sans appel.**

## DESCRIPTION DES RÔLES

Il est également possible d'être bénévole à la centrale de coordination. Informez-vous auprès de votre centrale locale.

**Escorte motorisée** Conduit le chauffeur et le partenaire dans sa propre voiture.

### 18 ans ou plus

Permis de conduire et véhicule obligatoires

- Assurez-vous de bien remplir les sections *Permis de conduire* et *Compagnie d'assurances* au recto.
- L'assurance complémentaire de l'Opération Nez rouge s'applique uniquement aux escortes motorisées dont la voiture est assurée pour ses propres dommages.
- Vous devez avoir en votre possession votre preuve d'assurance et votre permis de conduire valide lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge.

**Chauffeur** Conduit la voiture du client.

### 21 ans ou plus

Permis de conduire obligatoire

- Assurez-vous de bien remplir les sections *Permis de conduire*.
- Vous devez avoir en votre possession votre preuve d'assurance et votre permis de conduire valide lors de votre soirée à l'Opération Nez rouge.

**Partenaire** Accompagne le chauffeur dans la voiture du client.

### 18 ans ou plus

Permis de conduire non obligatoire

- Inscrive le numéro au verso accélérera le traitement de votre dossier.

**Note aux escortes motorisées :** En cas d'accident, il est important de se rappeler que c'est l'assureur du propriétaire du véhicule qui intervient en premier lieu. L'assureur de l'Opération Nez rouge, Desjardins Assurances, remboursera la franchise, jusqu'à concurrence de 1 000 \$, en cas d'accident responsable. Tous les bénévoles assurés auprès de Desjardins Assurances ou de La Personnelle bénéficieront d'une clause de pardon.



## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE

En téléchargeant l'application mobile Nez rouge, vous trouverez toutes les informations pertinentes à votre participation à l'Opération Nez rouge.

